



# FICHE DE RÉINSCRIPTION 2024/2025

(Services municipaux d'accueil d'enfants)

à retourner à **L'ECOLE** avant le **05 juillet 2024**

## RESPONSABLES LEGAUX

RESPONSABLE 1		RESPONSABLE 2	
Qualité (père, mère, tuteur...) _____		Qualité (père, mère, tuteur...) _____	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Adresse :		Adresse :	
Code Postal – Ville :		Code Postal – Ville :	
Profession :		Profession :	
Téléphone domicile :		Téléphone domicile :	
Téléphone portable		Téléphone portable	
Adresse mail :		Adresse mail :	
J'éduque seul(e) mon enfant :	<input type="checkbox"/>		
Numéro d'Allocataire CAF :		Numéro d'Allocataire CAF :	
Quotient familial :		Quotient familial :	
<b>Le quotient familial d'AOUT 2024 sera à fournir avant le 15/09/2024</b> à défaut, le tarif le plus élevé sera appliqué (pour le restaurant scolaire et/ou centre de loisirs)			

## ELEVE

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Classe :	

## INSCRIPTION PERMANENTE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Garderie Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Restaurant Scolaire maternel <input type="checkbox"/> ou élémentaire <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garderie 16 h 30 à 17 h 30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garderie 17 h 30 à 18 h 30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Etude surveillée – Elèves de l'élémentaire</b> (voir feuille jointe)					
Centre de Loisirs (joindre une fiche sanitaire 2024/2025 Disponible sur <a href="http://www.sance.fr">www.sance.fr</a> ) Mercredi 7 h 30 à 18 h 00	Matin	Matin repas	Journée	Après-midi	Après-midi repas
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## INSCRIPTION NON PERMANENTE

Garderie Matin				<input type="checkbox"/>	
Restaurant Scolaire maternel <input type="checkbox"/> ou élémentaire <input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	
Garderie 16 h 30 – 17 h 30				<input type="checkbox"/>	
Garderie 17 h 30 – 18 h 30				<input type="checkbox"/>	
<b>Etude surveillée – Elèves de l'élémentaire</b> (voir feuille jointe)					
Centre de Loisirs (joindre une fiche sanitaire 2024/2025 Disponible sur <a href="http://www.sance.fr">www.sance.fr</a> ) Mercredi 7 h 30 à 18 h 00	Matin	Matin repas	Journée	Après-midi	Après-midi repas
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Pour les **gardes alternées**, remplir 1 fiche par parent et par enfant

## MODE DE PAIEMENT CHOISI

- Prélèvement bancaire  
**Coordonnées bancaires identiques 2023/2024**  oui  
 non (**joindre un IBAN et un mandat SEPA disponible sur [www.sance.fr](http://www.sance.fr)**)
- Chèque bancaire à adresser au Service de Gestion Comptable de Mâcon et Amendes  
Cité Administrative – CS 60225 – 24 Boulevard Henri Dunant – 71025 MACON CEDEX 09
- Carte bancaire sur le site du Trésor Public : <https://www.payfip.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>

## ENGAGEMENT DES PARENTS

Le soussigné, après avoir pris connaissance des règlements intérieurs des services périscolaires et du centre de loisirs (disponibles sur le site internet [www.sance.fr](http://www.sance.fr)), en accepte sans réserve la totalité des clauses et :

- **S'engage à tenir son compte BL CITOYEN à jour sur le portail famille du site de la Commune (Pratiques alimentaires, coordonnées...),**
- **S'engage à payer les factures,**
- **S'engage à venir chercher régulièrement l'enfant aux heures de fermeture de l'accueil périscolaire,**
- **Autorise la Commune à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident,**
- **Certifie avoir souscrit pour l'enfant une assurance responsabilité civile et accidents.**

« Lu et approuvé » à écrire de manière manuscrite  
Le Responsable Légal (signature)

Sancé, le

## ETUDE SURVEILLEE – Elèves de l'Elémentaire

Lors du conseil d'école du 21 mars 2024, une modification des modalités d'inscriptions à l'étude surveillée a été demandée.

Aussi, à compter de la rentrée 2024/2025, les inscriptions permanentes sont supprimées. Les enfants souhaitant bénéficier de l'étude surveillée seront accueillis en fonction de leurs besoins et sur préconisation de l'équipe enseignante.

Les inscriptions se feront par période (entre chaque vacances scolaires) soit le lundi soit le jeudi. Le nombre de places disponibles est limité à 15.

Si vous souhaitez bénéficier de l'étude surveillée pour votre enfant, merci de bien vouloir compléter et nous retourner le coupon ci-dessous.

Nous rappelons que les personnes qui encadrent l'étude surveillée ne sont pas chargées de faire effectuer l'intégralité des devoirs. Elles apportent un appui. Il appartient aux parents de contrôler le travail demandé par les enseignants.

L'étude surveillée débutera à compter du lundi 9 septembre 2024.

Cordialement.

✍️ .....

### ETUDE SURVEILLEE 2024/2025

Nom prénom (responsable légal) : .....

Souhaite l'inscription de mon enfant

Nom de l'élève : .....

Classe : .....

A l'étude surveillée le lundi ou le jeudi (16 h 30 / 17 h 30).

J'ai pris connaissance que :

- L'inscription est soumise à la validation de l'équipe enseignante,
- Un mail indiquant la validation de l'inscription me sera transmis en début de période (en cas de refus, aucun mail ne sera envoyé et ma demande sera automatiquement représentée pour la période suivante),
- L'inscription est valable pour une période (entre chaque vacances scolaires) et peut ou non être renouvelée,
- L'étude surveillée n'est pas une étude dirigée et qu'il m'appartient de contrôler le travail demandé par les enseignants.
- L'étude se termine à 17 h 30 et que je ne peux pas récupérer mon enfant avant la fin.

A Sancé, le .....

Signature :